

COMPTE-RENDU
de la séance du Conseil Municipal
du mardi 26 janvier 2021 à 20 h 00

Sous la Présidence de Monsieur Christophe PILLON, Maire

L'an deux mille vingt et un et le vingt six du mois de janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de La Bastide de Sérou, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Christophe PILLON, Maire de la commune.

Présents : Juliane Boistel, Fabien Carrère, Laëtitia Cortolezzis, Liliane Eychenne, Guillaume Lazerges, Ludovic Mazières, Alain Metge, Isabelle Ottria, Christophe Pillon, Thierry Pros et Danièle Vigneaux.

Absents ayant donné procuration : Roger Eychenne (à Liliane Eychenne)
Emmanuel Dupuy (à Christophe Pillon)

Absents excusés : Denis Cambus et Sandrine Dupuy

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un ou des secrétaire(s) pris au sein du Conseil. Juliane Boistel est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

➤ **Approbation**

Monsieur le maire propose d'approuver le compte-rendu de la séance du conseil municipal du mardi 15 décembre 2020

VOTE : Pour à l'unanimité

➤ **DELIBERATIONS**

2021- 1 – Proposition d'annuler les titres de recettes des mois de janvier et février 2021 du restaurant en raison de la fermeture administrative en temps de covid.

VOTE : Pour = unanimité

2021-2 – Proposition de délégation de service public pour la gestion de la fourrière.
Ajournement du dossier en l'absence de rapport.
Proposition de mandater ponctuellement la fourrière pour l'enlèvement d'un véhicule qui gêne pour le bon déroulement des travaux d'aménagement de la traverse

VOTE : Pour = unanimité

2021-3 – Proposition de conventionner avec le Département et l'Ecogolf pour la mini-pelle achetée à parts égales entre le département et la commune et utilisée par l'association Ecogolf et la commune.

VOTE : Pour = unanimité

2021-4 – Proposition de règlement intérieur concernant le fonctionnement du conseil municipal : ajout chapitre 3 « visio-conférence »

VOTE : Pour = unanimité

2021-5 – Proposition de règlement des comités consultatifs pour constituer un cadre de référence de fonctionnement

VOTE : Pour = unanimité

Proposition de création d'un comité consultatif « espaces verts aménagement traverse » lors de la prochaine séance

2021-6 – Proposition de désigner les délégués :

- association « espace en Séronais » : Juliane Boistel
- Marc et Montmija : Juliane Boistel
- référent ambroisie : Isabelle Ottria

VOTE : Pour = unanimité

Informar la population dans le prochain Bastidien du référent « ambroisie »

2021-7 – Proposition d'acquérir pour l'euro symbolique une partie du parking du restaurant le 117, parcelles C 386 et 2350 pour créer un espace vert dans le cadre des travaux d'aménagement de la traverse en contrepartie, la commune prendra à sa charge les frais de notaire et géomètre, la démolition et l'évacuation du mur et le talussage.

VOTE : Pour = unanimité

2021-8 – Proposition de déclasser une partie du chemin communal de la Castérane avant cession à M. Hocine BENAÏSSA.

VOTE : Pour = unanimité

Les conditions de cession seront délibérées au prochain conseil municipal

2021-9 – Proposition de modifier les tarifs de location des terres agricoles (convention pluriannuelle agricole ou de pâturage) sur le secteur du « Pouech », « Pouch gariné » et « Pech » : 10 €/ha

VOTE : Pour = unanimité

2021-10 – Proposition d'inscription sur un prochain programme d'électrification rurale (création de logements dans une maison existante rue porte de Foix Renforcement « OPD HLM » pris en charge en totalité par le syndicat des Collectivités électrifiées de l'Ariège (SDE09)

VOTE : Pour = unanimité

2021-11–Proposition de transfert des charges courantes de la bibliothèque à la communauté de communes Couserans Pyrénées avec en contrepartie baisse de l’attribution de la compensation.

Demande ajournée
VOTE : Pour = unanimité

2021-12 – Proposition d’autoriser le recrutement d’agents contractuels pour remplacer des agents publics momentanément indisponibles pour congés annuels, maladie,...

VOTE : Pour = unanimité

Questions diverses :

- Limitation de vitesse à 30 km/h entre les deux plateaux traversants

L’ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 h 15.

La Bastide de Sérou, le 29 janvier 2021

Le Maire,
Christophe Pillon

